

**MARCHÉS PUBLICS
REGISTRE DES QUESTIONS ET REPONSES
Version 5**

**RQR
Version SCA**

A - Identification de l'acheteur

- Désignation de l'acheteur :

**SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES
PLATE FORME COMMISSARIAT DE RAMBOUILLET**

Adresse postale : 11, rue de Groussay – CS70106 – 78 513 RAMBOUILLET CEDEX

Adresse géographique : 11, rue de Groussay – 78 120 RAMBOUILLET

Téléphone : 01 34 57 68 26 Télécopie : 01 34 57 61 55

Courriel : pfc-rbt.contact.fct@intradef.gouv.fr

Profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site : www.achats.defense.gouv.fr

B - Objet de la consultation.

**FOURNITURE DE MASQUES DE PROTECTION SANITAIRES
DAF 2023_001746**

C - Objet du registre.

Le présent document a pour but de porter à la connaissance de l'ensemble des candidats, les réponses apportées aux questions formulées dans le cadre de la consultation citée en objet.

Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Ce document sera actualisé autant que de besoin et ce jusqu'à la date limite de renseignement fixée au **1^{er} février 2028**

Chaque mise à jour donnera lieu à la mise en ligne, sur le profil d'acheteur, de la version actualisée de ce document et à une information par courriel de l'ensemble des candidats qui se seront fait connaître de l'administration soit lors du téléchargement du dossier de consultation soit lors du dépôt d'une question.

L'acheteur ne saurait être tenu responsable d'un défaut d'information envers un candidat qui ne se serait pas ou mal identifié sur le profil d'acheteur.

QUESTION(S)		REPONSE(S)	INCIDENCE(S) SUR LA CONSULTATION
N°	Objet de la question		
E06	Lot 1 : Avez-vous une préférence sur une attache intérieure des élastiques oreille ou attache extérieure ?	Aucun système n'est privilégié concernant une attache intérieure ou extérieure des élastiques. Conformément à l'article 7.1.1 du règlement de consultation, les masques doivent être conforme à la norme EN 14683-2019 type II ou IIR, à élastiques et de taille adulte. De plus, Ils doivent être non stériles à usage unique (4h d'utilisation), munie d'une barrette nasale d'ajustement à mémoire de forme.	Sans
E05	Bonjour, Concernant le lot n°1, les livraisons se font elles en 1 seul lieu ou dans des lieux multiples ? Les commandes et expéditions peuvent-elles concerner 1 seul carton ou peut-on envisager la livraison par palettes de 18 ou plus cartons ? merci	<p>Le système d'acquisition dynamique se déroule en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase Candidature : constitution du panel fournisseur - Phase Offre : avec mise en concurrence de l'ensemble des candidats sélectionnés au titre du lot concerné <p>Les modalités de candidature de cette consultation ne concernent que la première phase. Il s'agit de la mise en place du SAD avec la constitution du panel fournisseur.</p> <p>Lors de la seconde phase, qui s'effectue via des marchés spécifiques à chaque survenance de besoin, un cahier des clauses administratives particulières (CCAP) sera joint à l'invitation à concourir transmise aux candidats admis.</p> <p>Ce CCAP définira les quantités demandées, le ou les lieux de livraison ainsi que le conditionnement souhaité. Les lieux pourront être multiples. A titre informatif, les marchés spécifiques exécutées sur la procédure que nous renouvelons étaient comprises entre 3 millions et 16 millions de masques EN14683 sur 2 à 30 lieux de livraison différents.</p>	Sans
E04	Bonjour, 1 - Dans le cadre de la présente consultation pour le poste 15 : est-il acceptable de fournir un masque noir (couche externe) avec élastique et matière filtrante interne blanc ? 2 - Concernant la date de péremption il est indiqué en page 10 du RC que « Chaque MS indiquera la date de péremption souhaitée. » Faut-il comprendre qu'une durée de vie résiduelle sera imposée ?	<p>1- Les élastiques des masques noirs objet du poste 15 devront être également noirs. Concernant les masques d'autres couleurs éventuelles, la précision sera apportée lors du MS.</p> <p>2- Oui, une date de péremption (durée de vie résiduelle) sera indiquée à chaque MS.</p>	Sans
E03	1 - Est ce qu'il est possible de proposer un autre conditionnement ; à savoir 24 boîtes de 50 masques par carton soit 1200 pièces ? 2 - De plus acceptez-vous que la notice soit	<p>1- Conformément à l'article 7.1.1 du règlement de consultation (RC), les conditionnements sont donnés à titre indicatif. Chaque MS précisera le conditionnement souhaité.</p> <p>2- Une notice d'utilisation en français imprimée dans la boîte de masques est acceptée.</p>	Sans

